

Le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour permettre l'expansion et la modernisation indispensables. Il a annoncé que les subventions seront éliminées d'ici l'an 2000 et que ce sera alors le prix du marché qui s'appliquera. Il a promulgué la *Ley de Servicio Eléctrico*, Loi sur le service électrique, qui privatise les activités de construction et d'exploitation des plus grands projets électriques. De nouveaux projets seront confiés en sous-traitance au secteur privé sur la base de projets clés en main et ne seront plus gérés par le personnel de la CFE. Cette commission prévoit construire, entre 1993 et l'an 2000, des installations capables de produire 14 000 mégawatts à un coût de 34 millions de dollars US.

## LE SECTEUR DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

La *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité, est la société d'État à qui il incombe de produire et de distribuer au public l'électricité dans tout le pays. La CFE, créée en 1937, relève du *Secretaria de Energia, Minas e Industria Paraestatal (SEMIP)*, Secrétariat à l'Énergie, aux Mines et au Secteur étatisé. Une modification apportée à l'article 27 de la constitution du Mexique en 1960 lui confiait tous les pouvoirs de planification, de développement et d'exploitation du système de production de l'électricité. La nouvelle réglementation adoptée en 1993 a accru les possibilités de production d'électricité à petite échelle par le secteur privé, mais la CFE conserve son monopole pour l'électricité vendue au public. Avec une capacité de production installée de 33 000 mégawatts, c'est un des 20 plus grands fournisseurs d'électricité au monde. La Commission emploie 85 000 personnes et a eu, en 1990, des ventes de 3 milliards de dollars US. En 1992, elle a également reçu du gouvernement des subventions d'environ 6 milliards de dollars US.

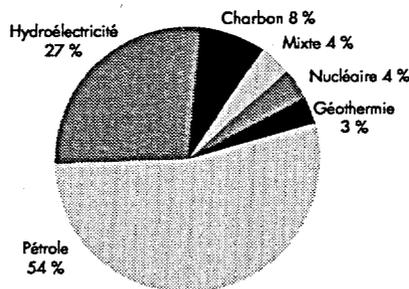
La capacité de production installée de la CFE devrait plus que doubler d'ici l'an 2010, alors qu'un grand nombre de communautés seront desservies pour la première fois et qu'il faudra suivre le rythme d'augmentation de la demande qui sera alimentée par une croissance économique soutenue. On prévoit que,

en 1995, la consommation devrait être de 160 000 Gwh.

La *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité, a signé un important contrat pour vendre de l'électricité à des clients en Californie en 1987. Depuis lors, les exportations annuelles à destination des États-Unis ont été d'en moyenne 2 milliards de kilowatts-heure, ce qui représente environ 2 pour cent de la capacité de production de la CFE.

Le gouvernement demande maintenant à la CFE de générer des revenus à l'échelle de ses coûts. Les subventions qu'elle touche devraient avoir complètement disparu d'ici l'an 2000. Étant donné que les revenus de la CFE ne couvrent actuellement qu'environ un tiers de ses coûts, la Commission est soumise à des pressions énormes pour rationaliser et moderniser ses activités. Les prix devront augmenter, alimentant une demande des consommateurs d'électricité pour un matériel plus efficace.

### CAPACITÉ INSTALLÉE DE LA CFE, 1994



Source : *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité.

Plus des deux tiers de la production totale d'électricité viennent des usines thermiques qui consomment du charbon, du pétrole et du gaz. La *Comisión Federal de Electricidad (CFE)* exploite deux réacteurs nucléaires, à son usine de *Laguna Verde* dans l'État de Veracruz, qui produisent environ 4 pour cent de la production nationale. L'essentiel de la production nationale d'électricité vient des usines hydroélectriques et géothermiques. Les petites usines privées de production d'électricité ont tendance à utiliser des technologies de turbines à gaz et des cycles combinés. La CFE prévoit, d'ici 1999, avoir porté sa capacité de

production installée à environ 44 000 mégawatts, l'augmentation étant, pour l'essentiel, alimentée par les centrales à systèmes polycombustibles.

Le gouvernement exerce sur la CFE, comme sur toutes les autres entreprises publiques, des pressions pour réduire ses émissions polluantes, en particulier celles provenant de ses usines thermiques dont beaucoup consomment du pétrole à forte teneur en soufre produit par *Petróleos Mexicanos (PEMEX)*, la société pétrolière d'État.

PEMEX produit aussi de l'électricité et est un important client pour l'équipement servant à la production d'électricité. La capacité de production installée de cette société est d'environ 2 000 mégawatts, soit environ les deux tiers de ses besoins. Un certain nombre de grandes usines industrielles produisent également de l'électricité à leurs propres fins.

*Luz y Fuerza del Centro*, la Compagnie centrale d'éclairage et d'électricité, assure toute la distribution d'électricité dans la ville de Mexico. Cette entreprise, qui a 36 000 employés, est gérée de façon indépendante de la CFE et prend ses propres décisions d'achat.

### SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Le système électrique du Mexique produit plus de 33 000 mégawatts. Le voltage usuel du courant est de 110, 200 ou 400 volts en 60 cycles. On trouve aussi du courant de 230 volts triphasé et monophasé. La production se fait à un voltage de 4-22 KV, et la transmission à 69, 144, 230 ou 400 KV. La *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité, exploite environ 350 kilomètres de lignes de transmission et de distribution avec environ 1 300 sous-stations.

### LES POSSIBILITÉS POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

Le marché mexicain pour les systèmes de production, de transmission et de distribution d'électricité atteignait environ 1,2 milliard de dollars US en 1993. Ce marché a crû à un taux annuel moyen de plus de 5 pour cent au cours des dix dernières années et cette croissance devrait se poursuivre au même rythme jusqu'à la fin du siècle.

